



Procédure de recouvrement apres remboursement paypal !

Par **supceline**, le **24/07/2012** à **18:04**

Bonjour,

je viens a vous afin d'essayer de trouver une solution a mon probleme.
Voici en gros l'histoire :

j'achete un article sur ebay.de , donc en allemagne, je paye par paypal et il s'avere qu'il y a eu un soucis de comprehension avec le vendeur. Il livre l'article a un mauvaise adresse. Je le contacte directement et essaye de trouver une solution facile pour tout le monde, refus categorique de sa part.

J'ouvre donc un litige paypal sur lequel j'explique tout les caracteristiques du probleme. le vendeur en est informé et peut reagir a son tour pour se defendre. L'enquete paypal dure 1 mois puis fini par etre cloturée en ma faveur. Paypal ordonne donc au vendeur le remboursement de cet article.

Aujourd'hui, 5 mois apres, je suis contacté et menacé par la personne qui a reçu par erreur le fameux colis. Celle ci ayant reçu une lettre d'un organisme de recouvrement allemand lui demandant de payer l'article + frais en tout genres.

Cette personne n'ayant rien a voir dans l'histoire, elle essaye de dialoguer avec cet organisme, rien a faire. je prend moi meme contact avec cet organisme (en allemand car ils ne font pas d'efforts!!!!). Je leur donne les preuves du litige paypal en ma faveur. Ils ne veulent rien entendre et continue de me repondre l'article a été envoyé, il faut payer. je contacte le vendeur directement, il me dit : desolé c'est entre les mains de

MEDIAFINANZ(recouvrement) maintenant, a vous de voir avec eux, on ne peut rien faire !

Je prend contact avec paypal qui est indigné par l'affaire et me confirme que ce n'est pas legal car tout vendeur acceptant paypal doit en acceptant les conditions et donc les eventuelles decisions prises par paypal. cependant ils ne peuvent pas plus m'aider dans ma demarche.

Que dois je faire face a cet organsime allemand ?

le montant total avec frais est de 127€, je n'ai pas a les payer.

mais on me dit de prendre un avocat pour eviter de payer, ce qui je pense me coutera bien plus que 127€...

je suis depitée et ecoeurée par la pratique de cet organisme (qui me dit avoir envoyé des relances, mais je ne sais pas ou ils les ont envoyés, jamais rien reçu avant ce courrier !)

Bref, si vous pouvez m'aider, me guider dans la demarche a suivre sans pour autant que ca me coute une fortune...

Merci d'avance a vous tous.

Cordialement

Céline